

L'industrie nucléaire SAIT GÉRER SES DÉCHETS



Parce qu'elle maîtrise la technologie du recyclage des combustibles nucléaires, et parce qu'elle dispose d'une filière de gestion aux méthodes rigoureuses, la France n'a pas de problème avec ses déchets radioactifs.

96 %

des matières issues
du combustible utilisé
sont recyclables.

La France maîtrise la technologie du recyclage des combustibles nucléaires, qui permet de diviser par 5 le volume des déchets radioactifs les plus radioactifs.

- Les déchets de haute-activité à vie-longue (HAVL) proviennent des combustibles usés¹ et sont les déchets les plus emblématiques de la filière nucléaire. Il s'agit de déchets hautement radioactifs et dont la radioactivité s'étend sur plusieurs centaines de milliers d'années. Toutefois, ils ne représentent que 0,2 % des déchets radioactifs produits.
- Pour diminuer leur volume, et mieux valoriser les matières des combustibles usés, la filière nucléaire a développé des capacités technologiques uniques au monde permettant le recyclage de 96 % des matières issues du combustible utilisé. Ces matières recyclées peuvent être utilisées pour produire de nouveaux combustibles. Cette technique permet de diviser par 5 le volume des déchets HAVL et de produire chaque année 10 % de l'électricité française.

La France dispose d'une filière complète de gestion des déchets radioactifs aux méthodes rigoureuses.

- La France dispose d'un établissement public dédié, l'Andra², dont les activités sont contrôlées, comme pour tous les exploitants nucléaires, par l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN).
- L'Andra réalise et publie tous les trois ans un Inventaire national des matières et déchets radioactifs produits en France par quelques 1 200 producteurs français (industrie électronucléaire, laboratoires, centres de recherche, industrie, hôpitaux, etc.).



- L'Andra a déjà mis en place des solutions de stockage pour 90 % du volume de déchets radioactifs produits en France (déchets de très faible, de faible et de moyenne activité à vie courte). Ces déchets, qui représentent une quantité réduite (2 kg par an et par personne) et un faible niveau de radioactivité, sont conditionnés et stockés en surface dans deux centres exploités par l'Andra dans l'Aube. Ils continueront d'être surveillés le temps que leur radioactivité décroisse.
- Dans les 10 % restants, une partie concerne les déchets HAVL issus du retraitement des combustibles usés. Ces déchets sont très radioactifs et à durée de vie longue (plusieurs centaines de milliers d'années). L'Andra étudie la création d'un centre de stockage (Cigéo) situé dans une formation géologique stable, capable de confiner la radioactivité de ces déchets sur de très longues échelles de temps.

“ LEVER LE DOUTE SUR... ”

Le coût du projet de centre de stockage des déchets radioactifs, Cigéo, est-il trop élevé ?

- En 2016, le ministère de l'Énergie a donné comme objectif pour le coût du projet Cigéo un montant de 25 milliards d'euros. Pour la Cour des Comptes³, ce montant représente 1 à 2 % du coût de production de l'électricité d'origine nucléaire.
- Les dépenses effectives s'étaleront tout au long de l'exploitation du centre, c'est-à-dire sur plus de 100 ans.
- Le financement du projet est assuré par les producteurs de déchets (EDF, AREVA, CEA), et repose sur un mécanisme de provisions financières sécurisées, constituées sous le contrôle du ministère de l'Énergie. Leurs montants sont audités par la Cour des comptes.

”

¹ Combustible usé : combustible nucléaire irradié, déchargé d'un réacteur et dont la matière fissile ne peut être réutilisée sans avoir subi un traitement approprié.

² Andra : Agence Nationale pour la gestion des Déchets Radioactifs

³ Le coût de production de l'électricité nucléaire, Cour des comptes (2014)